

Résultats du concours de septembre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **85 (1958)**

Heft 2

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-230774>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'auteur du livre, Richard Hennig, écrit de son côté :

« Quoi qu'il en soit, à l'époque de la prohibition aux Etats-Unis, les amateurs de boissons alcoolisées se jetèrent sur la vigne sauvage et en tirèrent du vin qui, faute de mieux, calma leur soif. Rien d'étonnant que les Normands qui, à coup sûr, ne furent pas de grands connaisseurs, aient considéré comme un bienfait des dieux la modeste piquette que leur fournissait le littoral américain ».

Au début du siècle, ce sont les vignes américaines qui ont servi à la reconstitution de nos vignobles dévastés par le phylloxéra. De nos jours, grâce aux travaux des savants, par sélection et hybridation on a créé de nouveaux cépages donnant des produits fort convenables.

Et là-dessus pour ne pas rester sur ce goût de P. D., « trois » de Saint-Saph. et à la vôtre !
Mat.

Résultats du concours de septembre

Une douzaine de grilles fausses sur cinquante justes !

Pas à dire, nos mots-croisistes ont du flair...

C'est à la définition « Permet de faire le beau » que l'on enregistre le plus d'erreurs. Plusieurs concurrents ont mis *Est* pour *Art*... Ont-ils pensé qu'à lui seul le « point cardinal » : Est, permettrait de faire le beau temps ? On pourrait le croire !

Un autre a réussi à placer *Jour* au lieu de

Tout pour vos soirées de projection

Appareils, écrans, lampes

TOUT chez le spécialiste

A. SCHNELL & FILS

PLACE ST-FRANÇOIS 4 - LAUSANNE

Photo — Projection — Ciné

Soir : le soir de la vie ! Savez-vous ce que cela a donné verticalement : *Jura* au lieu de *Tira*... ! Heureusement que les Jurassiens n'en sont pas encore « à lâcher le chien » ! Chez un autre, le « fervent de la piste » : *Policier*, est devenu *Familier*. Espérons qu'il ne deviendra pas trop familier avec le premier policier venu !

M. Julien Marquis, de Mervelier, est un pince-sans-rire... Félicitant M. Elophe pour ses trouvailles, il écrit : « J'ai l'impression que tous n'arriveront pas à vous « damer le pion », même avec le flair d'un « fervent de la piste », et l'aide du garçon d'écurie. Continuez, on éprouve toujours tant de plaisir à résoudre vos problèmes... »

Plusieurs bénéficiaires d'abonnements transmissibles ayant refusé le *Conteur*, nous prions encore une fois les lauréats d'avertir ceux qu'ils abonnent que c'est *gratuitement* qu'ils recevront notre « revue » pendant une année !

Voici la liste des lauréats tirés au sort :

M. H. Hierholtz, Ballallaz, Montreux.

M. E. Becker, Lausanne.

Mlle Amiguet, Chesières s. Ollon.

Mme Jan, La Cornallaz s. Epesses.

Mme Jaccard-Hofstetter, Lausanne.

Mme G. Gétaz, Lausanne.

M. Charles Marguerat, Cully.

Mme Gilbert Jomini-Grec, Lausanne.

Mme Gabrielle Oguey, Lausanne.

M. A. Despland, Château-d'Oex.

M. Th. Perrin, Payerne.

M. P. Delacrausaz, Lausanne.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 31 octobre 1957, une « grille » conforme à la « grille originale », à l'Imprimerie J. Bron S.A., Pré-du-Marché 11, à Lausanne.

Amis du « Conteur romand », chers abonnés, mots-croisistes !

Faites connaître le CONTEUR ROMAND autour de vous !

Un nouvel abonné au CONTEUR est un ami gagné à notre cause : la défense et le maintien de notre vieux langage et de nos traditions !